



Comment obtenir le changement de la garde d'un enfant

Par **pater**, le **26/05/2008** à **11:36**

Que doit-on faire pour changer la garde d'un enfant actuellement domicilié chez sa mère dans le CHER. Cette décision est d'un commun accord entre les deux parents la mère ne pouvant plus gérer l'enfant elle a demandé au père de la prendre à son domicile.